

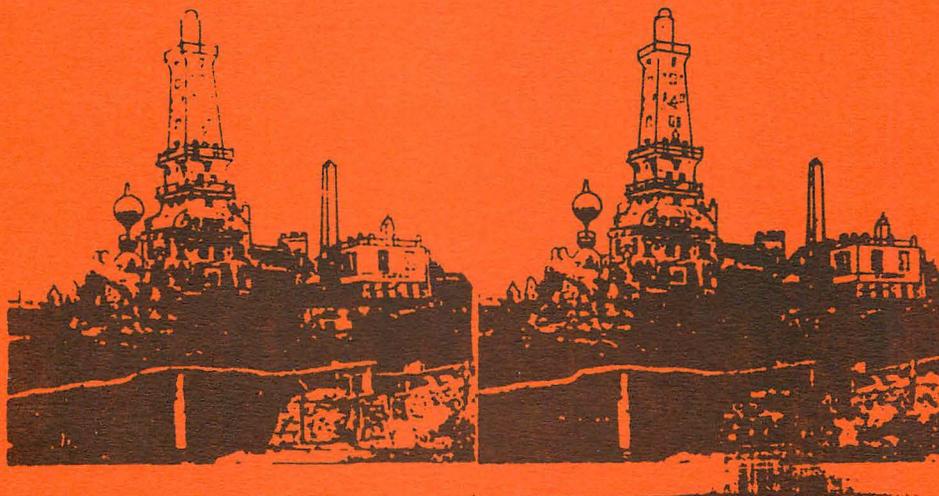
N° 675

80ème Année

DÉCEMBRE 1983



BULLETIN MENSUEL DU STEREO-CLUB FRANÇAIS



PRISE DE VUES EN «SUJET ADAPTÉ»
BONNE RETRAITE, M. CHAUVIERRE !
CONVERTER GIAUQUE
PROTOTYPE : SYSTÈME AUTOMATIQUE TRICOCHÉ

EN 3 BAINS 3 MOUVEMENTS



Avec le nouveau traitement Kodak trois bains pour papier Kodak Ektachrome 14 RC, le tirage couleur devient presque aussi simple que le noir et blanc.

Réalisable à partir d'une diapositive couleur, sans internégatif, le procédé Kodak ne comporte pas d'exposition en cours de traitement.

Les trois opérations se décomposent en un bain de

premier ré-
vélateur (en
cuvette ou
en cuve-
tambour
plein
jour), un
bain de
révélateur
chromogène, et



un bain de blanchiment fixage. Disponibles en kit, les produits sont présentés sous forme de concentré liquide, ce qui facilite encore leur utilisation.

Les tirages se font sur papier Kodak Ektachrome 14 RC qui ne nécessite ni sècheuse ni glacéuse. Le traitement Kodak trois bains vous donne envie d'aller regarder vos diapositives dans votre agrandisseur.



Vous avez le talent,
nous avons le reste.



BULLETIN MENSUEL DU STEREO-CLUB FRANÇAIS

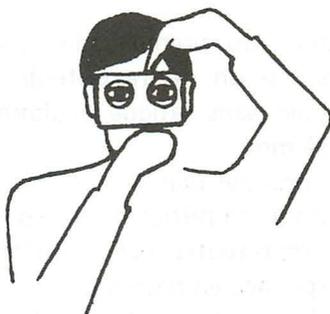
Inscrit auprès de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (N° 58 938)

Membre de l'Union Stéréoscopique Internationale (I.S.U.)

Affilié à la Fédération Nationale des Sociétés Photographiques de France (N° 16-379)

SIEGE SOCIAL : au domicile du Président, Jean SOULAS,
5 avenue du Général Détrie - 75007 PARIS - Tél. : 734.85.20

C.C.P. : STÉRÉO-CLUB FRANÇAIS 6491-41 U PARIS



N° 675

BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1983

80ème Année

Le numéro : 15 F.

Abonnement annuel : 140 F. (France) — 160 F. (Etranger et D.O.M.)

175 F. (Tous envois avion)

Des tarifs préférentiels sont accordés aux membres du S.C.F. (voir tarifs en pages intérieures).
Les abonnements pris en cours d'année sont à effet rétroactif (livraison de tous les bulletins à partir du numéro de janvier).

Rédacteur : Pierre TAVLITZKI — 148 rue de Lourmel — 75015 PARIS

SOMMAIRE

Prise de vues en «sujet adapté» (F. Legros). A propos du calcul de la base en 3D (M. Chauvierre). Le «Converter» Giauque 3D. Réalisation d'un système automatique de stéréoscopie (M. Tricoche). Malakophilie (L. Brachev). Informations. Annonces. Calendrier.

BASE ADAPTÉE AU SUJET ? NON SUJET ADAPTÉ A LA BASE. OUI

L'utilisation d'une base d'une dimension autre que celle de l'écart entre nos deux yeux apporte une modification de la perspective et le sujet s'en trouve toujours déformé. Dans la généralité des prises de vues, la base de 64 mm est à conseiller puisqu'elle vous donnera un rendu correct du sujet photographié, et aura de plus l'avantage de n'exiger aucune manipulation à la prise de vue. Il est bien évident que l'obtention d'un relief maximum est souhaitable dans tous les cas et la «base adaptée au sujet» est bien tentante. Mais une autre technique peut vous conserver cet avantage sans y ajouter les inconvénients d'une base différente de la base classique. C'est cette autre technique dont je vais, ci-après, vous exposer le principe.

Il nous faudra simplement résoudre le problème suivant :

Quelle sera la distance du premier plan d'un ensemble dont on connaît la profondeur si on désire obtenir le maximum de relief tolérable et un examen sans fatigue oculaire des vues réalisées, la base restant fixée à 64 mm,

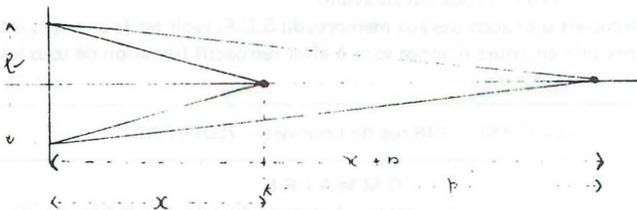
soit x : la distance du premier plan,

b : la base que, pour simplifier mon exposé, je fixerai à 60 mm,

t : la tolérance, représentée par la différence angulaire choisie par vous et exprimée en radian.

Par exemple : $1/50$ (valeur souvent conseillée, qui correspond à la différence angulaire entre un plan situé à 3 mètres et un plan à l'infini), soit : $\frac{60 \text{ mm}}{1/50} = 3 \text{ mètres}$

p : la distance séparant le premier plan de l'arrière plan, dans l'ensemble photographié.



t = différence angulaire entre les angles au sommet des deux triangles représentés.

Nous pouvons poser :

$$\frac{b}{x} - \frac{b}{x+p} = t$$

en multipliant le tout par $x(x+p)$

$$b(x+p) - bx = tx(x+p)$$

en effectuant les opérations :

$$bx + bp - bx = t(x^2 + px)$$

$$bp = tx^2 + tpx$$

après résolution :

$$x = \frac{\sqrt{t^2 p^2 + 4 t b p} - t p}{2 t}$$

en divisant par t chaque membre de la fraction

$$x = \frac{\sqrt{p^2 + \frac{4 b p}{t}} - p}{2}$$

$\frac{4b}{t}$ est une valeur calculable avec les éléments fournis dans l'énoncé :

$$\frac{4 \times 0,06}{1/50} = 12$$

(si les valeurs choisies dans l'énoncé ne vous conviennent pas (0,06 et 1/50) il vous sera facile de les modifier).

La formule se simplifie et devient :

$$x \text{ (distance du 1er plan en mètres)} = \frac{\sqrt{p^2 + 12 p} - p}{2}$$

lorsque p est également exprimé en mètres.

Vous êtes ainsi en possession d'une formule qui vous donnera la distance à laquelle vous devrez vous placer de votre premier plan pour avoir un relief correct et maximum de l'ensemble que vous voulez photographier.

Je sais que beaucoup d'entre vous n'aiment pas les formules, alors je vais vous proposer un autre système pour le moins curieux. Nous allons utiliser une suite de nombres calculés de la façon suivante :

par exemple, au départ choisissons 12 mètres (vous pourrez prendre n'importe quel autre nombre à votre convenance, voir plus loin) et nous établirons la liste suivante :

$$\frac{12}{0} \quad \frac{12}{1} \quad \frac{12}{2} \quad \frac{12}{3} \quad \frac{12}{4} \quad \frac{12}{5} \quad \text{etc. . .}$$

après calcul :

$$\infty - 12 - 6 - 4 - 3 - 2,4 - 2 - 1,71 - 1,5 - 1,33 - 1,2 - 1,09 - 1 -$$

4 intervalles

Le choix de 1 pour la tolérance angulaire et de 0,06 m pour la base, nous donne pour un arrière plan à l'infini, un premier plan à : $\frac{0,06}{1/50} = 3$ mètres.

Dans notre suite de nombres, l'infini est séparé de 3 m par 4 intervalles. Dans cette liste, tous les nombres séparés par 4 intervalles nous indiqueront des distances qui ont un relief égal à celui de 3 m à l'infini, relief que nous avons considéré comme un relief maximum. Si, par exemple, nous choisissons un premier plan à 2,40 m nous trouvons un arrière plan à 12 m soit une profondeur de l'ensemble photographié de : $12 - 2,40 = 9,60$ m.

Si nous appliquons à cette profondeur de 9,60 m la formule indiquée précédemment nous trouvons :

$$\sqrt[2]{\frac{(9,60)^2 + 12 \times 9,6}{2}} - 9,6 = 2,40 \text{ m}$$

Vous pourrez vérifier qu'il en est de même pour toutes les autres distances.

Nous pourrions donc établir la liste suivante :

<u>distance du premier plan</u>	<u>distance de l'arrière plan</u>	<u>profondeur</u>
1 m	1,50 m	0,50 m
1,20 m	2 m	0,80 m
1,50 m	3 m	1,50 m
2 m	6 m	4 m
2,40 m (voir l'exemple)	12 m	9,60 m
3 m	∞	∞

Nous constatons donc que pour la plupart des sujets à l'extérieur, il ne faut pas prendre des premiers plans à plus de 3 m (!) pour obtenir un relief maximum qui sera accepté sans fatigue à la fusion des images.

Bien entendu, si vous avez choisi pour commencer votre liste, un nombre autre que 12, l'écart de 4 intervalles en sera modifié et deviendra le nombre d'intervalles qui existent sur votre nouvelle liste, entre l'infini et 3 m. Si les valeurs 1 et 0,06 ne vous convien-

nent pas c'est la valeur 3 m qui en sera modifiée et vaudra :

$$\frac{\text{nouvelle base choisie}}{\text{nouvelle tolérance (en radian)}}$$

Certains peuvent se demander jusqu'à quelle limite on peut pousser le calcul de cette suite de nombres ; il est certain que cette suite ne peut pas se poursuivre indéfiniment. Un phénomène particulier que nous avons négligé vient perturber nos calculs. En effet ces calculs ne sont exacts que si les vues obtenues sont examinées de façon que leur distance d'examen soit la même que la distance qui séparerait l'objectif de prise de vue de la surface du film sensible. Or ces vues sont généralement examinées à une distance voisine de celle qu'a l'objectif de prise de vue quand il est au point sur des distances de plusieurs mètres.

On peut admettre que nous aurons des résultats satisfaisants jusqu'à une distance de 0,60 m. Pour des distances plus courtes, les anoma-

lies deviennent importantes et il faut tenter de les compenser. Nous entrons là dans le domaine de la macro-stéréo, un domaine passionnant et peu exploré qui pourra faire l'objet d'un prochain article.

F. LEGROS

A PROPOS DU CALCUL DE LA BASE EN 3D.

BONNE ET HEUREUSE RETRAITE, MONSIEUR CHAUVIERRE ! Profitant de sa décision de prendre sa retraite (que nous lui souhaitons longue et agréable) après une belle carrière comme ingénieur et industriel de la télévision, M. CHAUVIERRE nous fait part de diverses réflexions récentes qu'il a eues dans le domaine de la stéréoscopie, ce dont nous le remercions vivement.

J'ai lu avec intérêt l'article d'Yves ROCHARD d'après «The World of 3D» de J.G. FERWERDA, sur le calcul de l'entr'axe des deux objectifs dans une prise de vues stéréoscopiques (bulletin S.C.F. de septembre 1983).

Il faut d'ailleurs le comparer aux pages consacrées à ce sujet dans le remarquable ouvrage du Général HURAUULT, livre de chevet de tout apprenti 3D : photo, cinéma ou T.V.

Mes conclusions sont les suivantes :

- a) l'approche mathématique du problème est illusoire,
- b) il est contraignant de se contenter d'une focale «normale» (la diagonale de la surface sensible) : il faut pouvoir utiliser un zoom,
- c) quoique condamné par le Général HURAUULT, il est parfois utile de faire converger les axes,
- d) il est illusoire de vouloir reproduire la réalité du relief, comme il est illusoire de reproduire les «vraies» couleurs en photo ou en T.V. Il faut faire des images qui plaisent et qui satisfassent le spectateur,
- e) il ne faut pas oublier que l'effet de relief est fonction de la dimension de l'écran. Un écran de 12 mètres ne donne pas les mêmes

effets qu'un écran de 60 centimètres. C'est pourquoi les films en 3D sont souvent décevants en T.V. Plus l'écran est petit, plus il faut (raisonnablement) augmenter la base,

f) il me semble difficile de mettre ces résultats d'expérience en équation. Dans ce domaine, la T.V. a un énorme avantage à la prise de vue sur la photo ou le cinéma ; on peut voir immédiatement le résultat sur l'écran, et agir en conséquence sur les paramètres fondamentaux,

g) on peut voir chez Philips au labo d'Eindhoven, des images 3D T.V. qui n'ont rien à envier aux meilleurs films 3D (observation en lumière polarisée). Mais il s'agit d'un système « professionnel » incompatible avec les normes actuelles. En revanche, les deux cameras sont couplées par un système de miroirs, ce qui permet d'être facilement maître des paramètres d'entraxe et de convergence (la solution a déjà été utilisée dans le cinéma - voir « American Cinematographer » de 1974),

h) quoiqu'on puisse faire en anaglyphes couleur d'assez bonnes choses (et j'espère qu'on ne recommencera pas les essais navrants de FR3) je pense que tous les efforts doivent porter sur la 3D T.V. (ou même 3D ciné) sans lunettes, la voie dans dix ans étant dans l'utilisation des réseaux lenticulaires et dans 30 ans dans l'holographie (ou 50 ans . . .). Pour les progrès dans ces domaines, je vous renvoie à la conférence internationale de la S.P.I.E. à Genève, en avril 83, à laquelle j'ai participé,

i) Monsieur GUICHARD, ingénieur au C.N.E.T. (Centre National des Télécommunications) a réalisé et fait fonctionner un système de 3DT.V. suivant le principe que j'ai énoncé à la conférence de Chicago (I.E.E.E.) en 1978 et publié dans les « proceedings ». Les

résultats sont encourageants, mais en noir et blanc. A Genève, j'ai indiqué comment on pouvait passer à la couleur,

j) il n'y a pas de problèmes techniques de base ; ce n'est pas la matière grise qui manque en France ; ce n'est qu'une question de crédit. Le C.C.E.T.T. à Rennes et le C.N.E.T. auront-ils les crédits nécessaires ? J'en doute, hélas !

La 3D T.V. a toujours été considérée comme une technique «marginale».

Marc CHAUVIERRE

NOUVEAUTÉ : LE «CONVERTER» GIAUQUE 3D

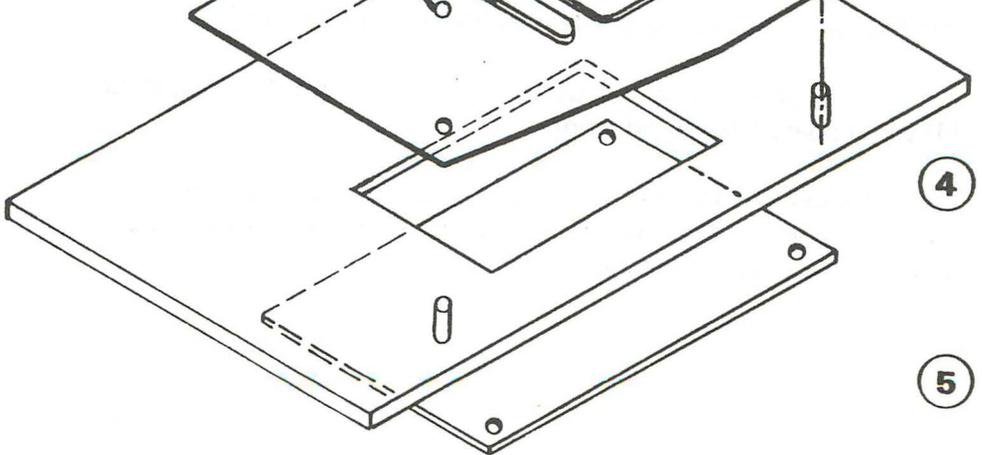
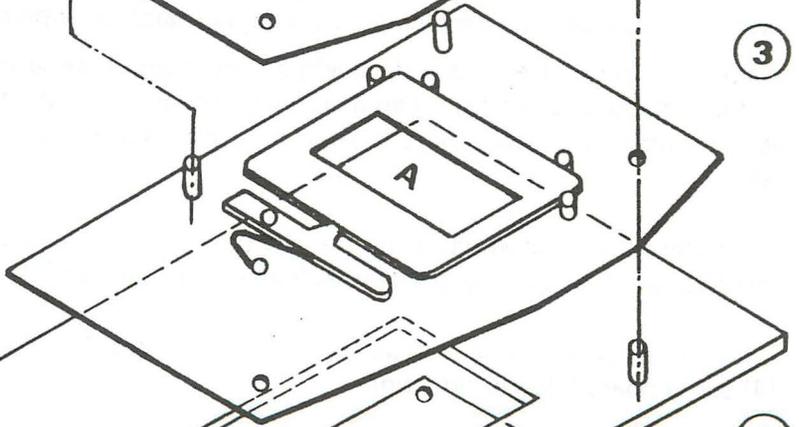
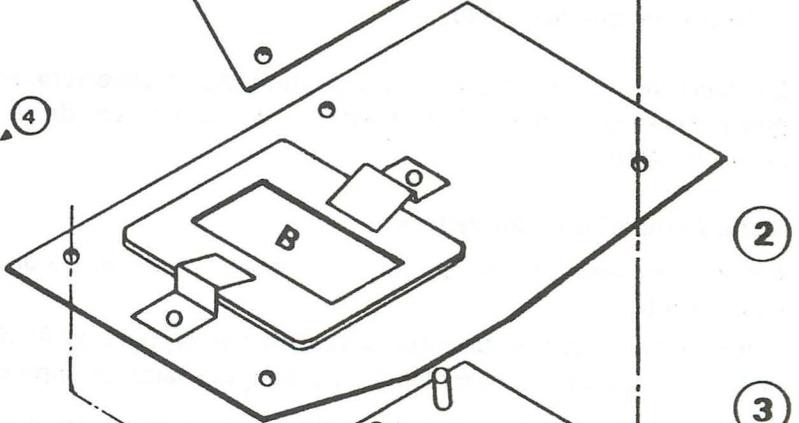
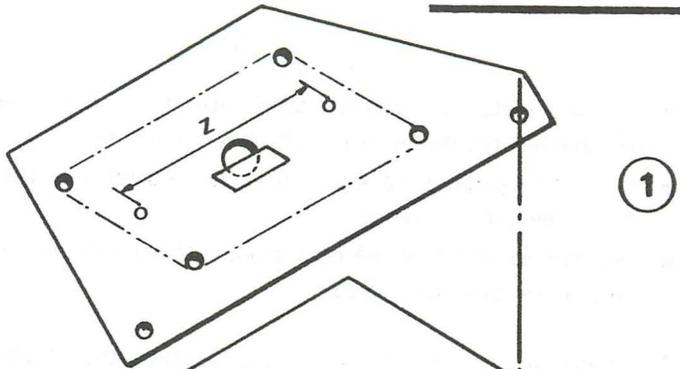
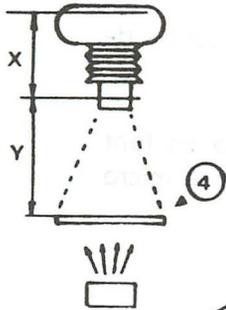
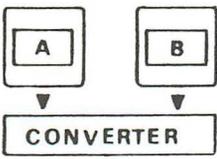
Le «Converter» a été spécialement étudié pour reproduire un couple de vues stéréo séparées sur film 135, en le convertissant en une seule diapositive 24 x 36 avec vues l'une au-dessus de l'autre, selon la normalisation en vigueur dans le système bien connu de notre collègue et nouvel annonceur R. GIAUQUE (Box 136 - Petit Lancy - CH 1213 GENÈVE).

Les avantages sont les suivants :

- pas de projecteur spécial de diapositives,
- projection avec un seul appareil au lieu de deux, fondu enchaîné avec deux au lieu de quatre projecteurs,
- plus de réglage en cours de projection,
- pas de risque de mélange des vues droite et gauche,
- plus de réglage de vue par rapport à leur cadre,
- les petites imperfections mécaniques de positionnement des projecteurs sont sans effet sur la qualité de projection en 3 D,
- effet de fenêtre réglé automatiquement au niveau de l'écran,
- bords latéraux des vues parfaitement superposés à la projection,
- les vues stéréo sur film négatif noir/blanc ou couleur peuvent être utilisées pour le «Converter»,

CONVERTER

GIAUQUE 3-D



1

2

3

4

5

- des duplicata de qualité sont obtenus directement : diffusion efficace auprès de centres culturels ou autres,
- les vues originales ne sont plus utilisées pour la projection et sont conservées précieusement,
- vues stéréo dans le même rapport de dimension que les écrans de téléviseurs, cinéma, vidéo.

La précision et la simplicité d'utilisation du «Convertir» en font particulièrement un outil de travail pour les adeptes de la micro et macro-stéréo.

Mode d'emploi du «Convertir» :

- Placer les vues (A) et (B) sur les plaques (2) et (3) qu'on superpose ensuite,
- devant un éclairage, orienter la vue (B) par rapport à (A) de telle façon que les points homologues les plus lointains se superposent,
- après ce travail très facile de quelques secondes, faire la prise de vue des plaques (2) et (3) séparément en les posant sur la plaque (4). Aucun cache à mettre, toute la largeur du film disponible est utilisée.

Si l'appareil de reproduction ne permet pas la surimpression, faire une pose pour les deux prises de vues (deux coups de flash).

La mise au point ne se fait qu'une fois après avoir fixé la plaque (4) sur l'appareil de reproduction.

Les distances (X) et (Y) sont déterminées pour que (Z) de la plaque (1) corresponde à 30 mm sur le film de la diapositive. La plaque (5) est en «opalin», pour la diffusion.

STÉRÉO-CLUB FRANÇAIS – COTISATIONS 1984

Certains membres du Club souhaitent aider plus particulièrement au développement du S.C.F. : ils peuvent le faire en souscrivant une cotisation de soutien, ce dont nous les remercions par avance.

	France	Etranger et D.O.M.	
		envoi normal	envoi par avion
Cotisation (ne comprenant pas l'abonnement au bulletin)	65 F	65 F	65 F
Cotisation (comprenant l'abonnement au bulletin, au tarif préférentiel consenti exclusivement aux membres du Stéréo-Club Français)	170 F	190 F	205 F
Cotisation de soutien (comprenant l'abonnement au bulletin)	250 F	250 F	250 F

Ajouter éventuellement :

pour frais de première adhésion : 30 F

pour abonnement au bulletin trimestriel de la Stereoscopic Society : 30 F

pour abonnement au bulletin en langues française et allemande de la Société Suisse de Stéréoscopie (3 à 4 numéros par an) : 30 F

Ces règlements doivent être envoyés au trésorier :
R. LESREL - 8 rue de la Prairie - 92160 ANTONY
et libellés au nom du Stéréo Club Français
(Chèques Postaux Paris 6491-41 U)

Afin d'éviter toute erreur, n'omettez pas de préciser l'objet de vos règlements.

Date limite pour les abonnements aux bulletins étrangers : 29 février 1984.

RÉALISATION D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE DE STÉRÉOSCOPIE

Notre collègue M. TRICOCHÉ a eu l'idée très astucieuse de réaliser un projecteur avec films en bandes, montés en utilisant les techniques de collage et de défilement des films propres au cinéma. Le montage parfait de ses vues 18 x 24 s'obtient grâce aux picots de la colleuse, qui sont destinés à recevoir avec précision les perforations des films.

Depuis plusieurs mois, les revues spécialisées de la photographie, ainsi que des quotidiens, informent leurs lecteurs, des découvertes et améliorations concernant la stéréophotographie.

Ce regain d'intérêt pour le relief m'incite à divulguer les travaux que j'ai effectués depuis deux ans. Ces études sont déposées et couvertes par la propriété industrielle.

Mon idée de départ fut de réaliser un appareil photographique stéréo, d'un écart de vues de 6,5 cm, pouvant, après perfectionnements, être muni d'objectifs interchangeables et d'un dispositif permettant un écartement variable de $\pm 6,5$ cm.

Puis de fabriquer une lanterne de projection polyvalente.

Prototypes déposés :

1. Appareil de prise de vues stéréophotographiques, format des vues 18 x 24 mm et 24 x 24 par la suite, deux films en cartouches normales sont entraînés en parallèle, verticalement.
2. Colleuse
d'une précision du 1/100e de mm elle permet le montage de plusieurs films bout à bout, de les couper, de les recoller, etc.,
3. Lanterne de projection
elle est composée de deux blocs optiques - deux lampes de 150 W - deux objectifs couplés convergents, divergents - 1 passe films amovible, à avance automatique, avec blocage sur vues au défilement

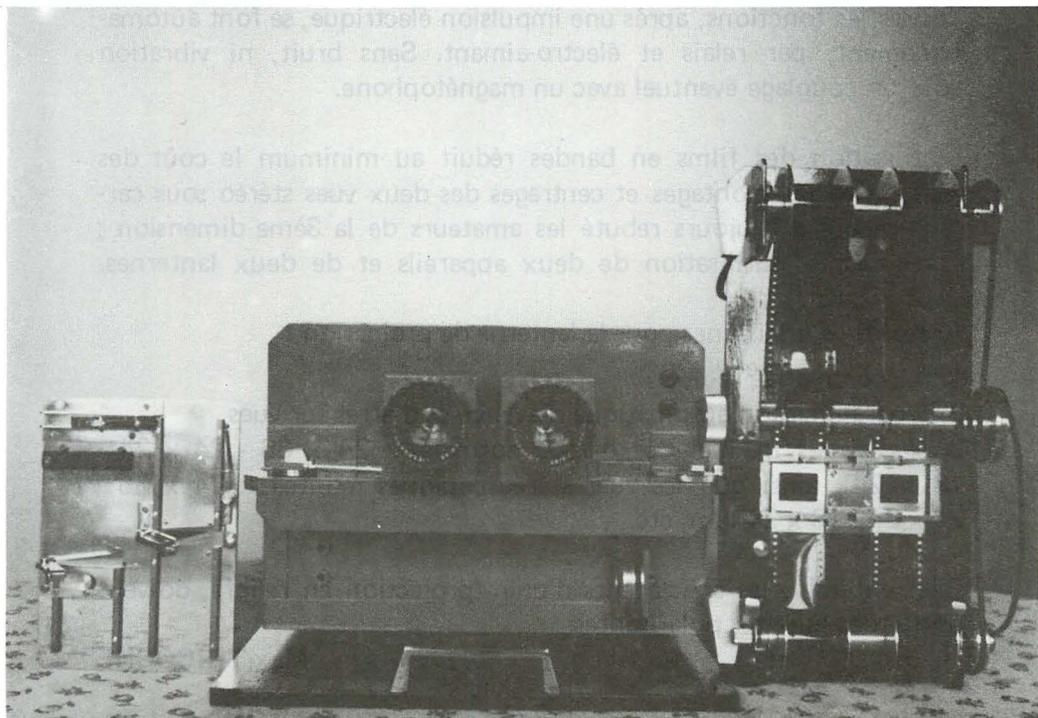


Photo : de gauche à droite : la colleuse, la face avant du projecteur, le passe-vues (amovible) du projecteur montrant les deux films et les bobines débitrice et réceptrice.

continu, avec occultation de la lumière, pendant l'avance - deux bobines débitrices de 450 vues au plus, sont interchangeable pour un chargement rapide.

Toutes les fonctions, après une impulsion électrique, se font automatiquement, par relais et électro-aimant. Sans bruit, ni vibration pour un couplage éventuel avec un magnétophone.

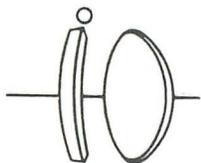
L'utilisation des films en bandes réduit au minimum le coût des vues, évite les montages et centrages des deux vues stéréo sous carton, ce qui a toujours rebuté les amateurs de la 3ème dimension ; et supprime l'utilisation de deux appareils et de deux lanternes.

Accessoires à terminer pour la lanterne de projection :

1. télécommande radio,
2. programmation automatique d'avance et d'arrêt sur vues,
3. passe vues manuel des diapos normales : 24 x 36 - 24 x 24 - 18 x 24 ainsi que les vues stéréoscopiques montées : 24 x 36 - 24 x 24 - 18 x 24 mm, etc.

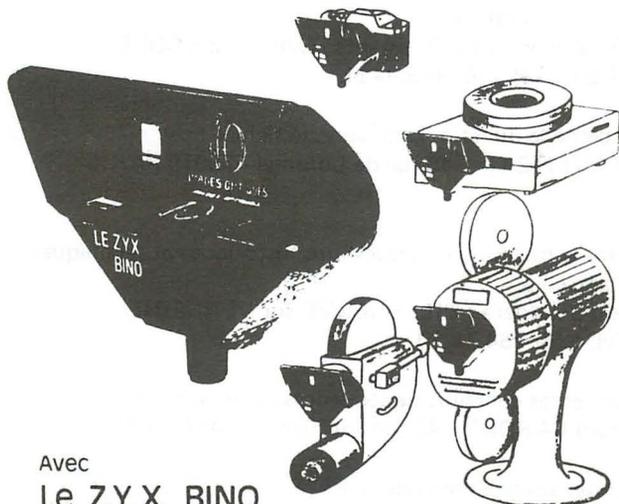
Bien entendu, les spectateurs d'une « projection en relief », doivent porter des lunettes polarisantes.

Max TRICOCHÉ



IMAGES OPTIQUES

Résidence Les Mûriers
91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE
☎ (6) 900-29-01



Avec

Le Z.Y.X. BINO

vous réalisez des films et des photos, en RELIEF, simplement en le plaçant devant l'objectif des caméras et des appareils photographiques courants, tout en conservant un format image dans le sens PANORAMIQUE. De même, pour la restitution du RELIEF, vous le placez sur l'objectif de votre projecteur.

Le Z.Y.X. BINO créé, spécialement, pour le cinéma professionnel 16 mm, 35 mm, 70 mm permet une extraordinaire qualité de RELIEF en prise de vue et projection 24 x 36 ou 6 x 6 etc.

Le Z.Y.X. BINO est un système complet, recevant de nombreux accessoires

PRODUIT FRANCAIS MARQUE GRAPHISME. MODELE DEPOSES

IMAGES OPTIQUES

FOURNIT AUSSI:

DES CACHES STEREO 7X7 POUR VUES TYPE "SUPER DUPLEX", DES CACHES 7X7 A DEUX FENETRES 24X36 mm, ET SUR DEMANDE LES AUTRES FORMATS DE CACHES STEREO.

DES LUNETTES POLARISANTES EN MONTURES CARTON ET PLASTIQUE.

DES ECRANS METALLISES OU TRANSLUCIDES, RIGIDES OU SOUPLIS, POUR LA PROJECTION EN LUMIERE POLARISEE.

DES PROJECTEURS AU STANDARD 6X6, EQUIPES POUR PROJETER DES VUES STEREO AU FORMAT 7X7, TYPE "SUPER DUPLEX" ET DOUBLE 24X36 mm.

DES FILTRES POLARISANTS.

DES LENTILLES, DES PRISMES, DES VERRERES PLANS, DES MIROIRS PLANS ET CONCAVES, DES FILTRES COUCHES MINCES OU DANS LA MASSE, DES LAMES SEPARATRICES ETC...AINSI QUE DES ACCESSOIRES DE MECANIQUE POUR L'OPTIQUE.

NOUS FABRIQUONS DES BANCOS DE CONTROLE, ET DE TEST, POUR EVALUATION DE LA QUALITE OPTIQUE DES OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES. CES BANCOS SONT DESTINES: AUX NEGOCIANTS QUI OFFRENT LE TEST A FACON A LEUR CLIENTS, OU AUX SERVICES APRES VENTE.

NOUS REALISONS DES ETUDES A FACON, DE LA SCUS TRAITENCE OPTIQUE, MECANIQUE ELECTRONIQUE, DE LA PRISE DE VUE, DE L'EDITION, DES COURS ETC...

REVENDEURS:

Objectif Bastille

63, rue de Lyon
75012 PARIS
343.57.38

Métro-Bus-Parking: BASTILLE

A QUI S'ADRESSER ?

– Pour les cotisations, les abonnements, les changements d'adresse, l'animation des groupes de province : au Trésorier :
Robert LESREL - 8 rue de la Prairie - 92160 ANTONY
(joindre 10 F aux demandes de changement d'adresse)

– Pour la correspondance technique à :
Jean-Claude PRONIER - 2 chemin des Résistants - ONCY sur ECOLE
91490 MILLY LA FORET - Tél. : (6) 498.94.55

– Pour tout ce qui concerne le bulletin, l'annuaire, le fichier :
au Rédacteur : Pierre TAVLITZKI - 148 rue de Lourmel - 75015 PARIS
Tél. : (1) 558.21.73

– Pour les annonces dans le bulletin et les questions historiques et techniques concernant le matériel ancien à :
Pierre BAYLE - 6 rue du Belvédère - VILLENEUVE sur VERBERIE
60410 VERBERIE - Tél. : (4) 454.74.30

– Pour la stéréothèque et les concours de séquences audio-visuelles :
au Vice-Président : Gérard CARDON - 45 rue Jouffroy - 75017 PARIS

– Pour les programmes des séances mensuelles à :
Michel BIGNON - 33 rue Jouffroy - 75017 PARIS

– Pour la fourniture de montures doubles carton, et les relations avec l'I.S.U.
(y compris les abonnements à la revue «Stereoscopy»,) à :
Roland LOUIS - 12 avenue Alphonse Karr - 94100 SAINT MAUR

– Pour la fourniture de lunettes à monture carton et de polarisants, à :
Grégoire DIRIAN - 18 boulevard de Lozère - 91120 PALAISEAU

N.B. Les fournitures sont destinées exclusivement aux membres du Stéréo-Club Français.

Merci de joindre à toute demande de renseignements une enveloppe timbrée à votre adresse.

ABONNEMENTS AUX BULLETINS DE L'I.S.U.

Stereoscopy	30 F.
Stereoscopy + Technical Supplements	50 F.

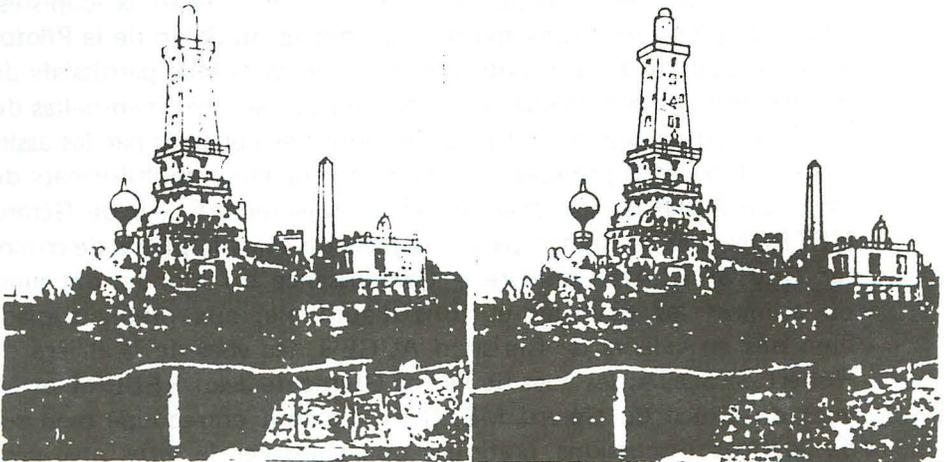
Ces règlements doivent être adressés à M. LESREL ou à M. LOUIS (adresses ci-dessus) et libellés à l'ordre du Stéréo Club Français (C.C.P. 6491 41 U)
Date limite : 29 février 1984.

MALAKOPHILIE

Après avoir vainement frappé à toutes les portes pendant des années (Bibliothèque Nationale — Bibliothèque Historique de la Ville de Paris — Bibliothèque de l'Armée — Yvan Christ — Roxane Debuisson — revendeurs — marchés aux puces — manifestations du centenaire de Malakoff : expositions et même théâtre), j'ai dû me résoudre à fabriquer moi-même la vue stéréoscopique (1860) de la Tour de Malakoff de Chauvelot à partir d'une vue mono, agrandie, parue dans le livre de Yvan Christ «La vie familière sous le Second Empire» chez Berger-Levrault vers 1972.

Et vive le centenaire de Malakoff et de la Porte de Vanves.

Il n'y a pas eu rotation des monuments sur eux-mêmes et on s'aperçoit que la perception du relief n'est pas due à la fusion de deux



perspectives différentes (décalage de la vision binoculaire), mais selon la définition de Monsieur Mallard : le relief c'est la différence des proximités (ou le décalage des proximités) (ou quelque chose d'approchant, se référer à l'auteur).

Il y a seulement eu raccourcissement des distances des monuments entre eux et écartement latéral des barrières du premier plan (y compris le rocher).

Le rapprochement des monuments entre eux (arrière plan) est proportionnel à leur éloignement de la ligne d'horizon et l'écartement des premiers plans est inversement proportionnel à leur distance de l'observateur.

L. BRACHEV

PROJECTION DU 27 NOVEMBRE A BEAUCHAMP

Comme ils l'avaient fait déjà avec succès à plusieurs reprises dans le passé, Jean et Josette HEBERT ont invité leurs amis stéréoscopistes, ainsi que plusieurs futurs mordus rencontrés au Salon de la Photo, à un après-midi de projections en relief dans la salle paroissiale de Beauchamp. Ils ont même fait mieux qu'aux séances mensuelles du S.C.F. puisque tous les formats de montures apportés par les assistants ont pu être projetés, soit avec le projecteur multiformats de Christian AUGER, soit avec les deux projecteurs 5 x 5 de Gérard METRON. Les assistants, parmi lesquels on avait le plaisir de compter Guy St CLAIR cinéaste à Connaissance du Monde, ont ainsi pu admirer les paysages et tons d'automne, aux premiers plans bien mis en valeurs de Christian AUGER, les vues de la Brière de Robert SESONA, les vues de Perros Guirec de Jean HEBERT et les vues de Grèce de Gérard METRON. Le tout entrecoupé bien sûr de longues discussions pratiques pour inoculer le virus aux néophytes, ce qui est toujours plus agréable et plus efficace lorsque l'on est en petit comité. Pour participer à ces séances, il n'y a rien

de plus facile ; il suffit de demander à Jean HEBERT (tél. : 414.78.38) de vous tenir au courant des dates des prochaines réunions !

Pierre TAVLITZKI

PROJECTION MENSUELLE DU 8 DÉCEMBRE

Comme (hélas) d'habitude, la projection a commencé très en retard et s'est terminée très tard. Comme (hélas) trop souvent, le bulletin, fourni trop tard par le rédacteur à l'imprimeur, n'a pas été envoyé à temps, ce qui est d'autant plus regrettable que cette fois-ci le programme avait été respecté !

Après une présentation par MM. SOULAS et TAVLITZKI des projets en cours au S.C.F., MM. CARDON et BIGNON ont animé avec succès cette séance copieuse consacrée exclusivement à l'aviation. Ont ainsi défilé sur l'écran : des vues de la stéréothèque, des vues du Musée de l'Air du Bourget par M. BIGNON, des vues des meetings aériens du Bourget et de la Ferté Alais par M. LAURET (présentées au micro par l'auteur avec un grand souci de documentation et d'exactitude) et un montage sonorisé de M. METRON sur les «plus légers que l'air» : montgolfières, U.L.M., deltaplanes.

Excellente récapitulation des vols aériens des deux derniers siècles, puisqu'on a pu célébrer au cours de la même séance le deuxième centenaire du vol de la première montgolfière et la 9ème mission (en cours avec Spacelab à ce moment là) de la navette américaine, dont de nombreuses photos ont montré le spectaculaire vol d'apparat dans le ciel du Bourget, perchée sur le dos d'un Boeing.

Nous retiendrons également de la présentation de M. LAURET un hommage ému aux démonstrations audacieuses et risquées des aviateurs acrobates et de la Patrouille de France, et les remerciements que tous les amateurs adressent à l'activité et au dynamisme de Jean SALIS, grand sauveur d'avions anciens et organisateur des démonstrations toujours très réussies de la Ferté-Alais.

Pierre TAVLITZKI

COMPTE—RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 22 NOVEMBRE 1983

Membres présents : MM. BIGNON, CARDON, HAUTDUCOEUR, LESREL, MALLARD, MOISAN, MOLTER, SOULAS, TAVLITZKI, VENTOUILLAC.

Invités présents : MM. BRACHEV, DIRIAN, DUCHENE, LOUIS.

— Lecture est faite d'une lettre envoyée par TAVLITZKI au président, posant un certain nombre de questions critiques afin de «réveiller» les responsables et les alerter sur la situation du club et quelques désengagements. Quelques membres trouvent la lettre trop pessimiste par rapport à la réalité.

— On conclut en démarrant des réunions visant à la périodicité hebdomadaire, ouvertes à toutes les informations, avis et personnes intéressées, et cela sans empiéter sur le bureau, qui continue d'être l'organe de décision.

— M. CARDON propose qu'on réfléchisse à l'éventuelle rétribution d'une personne extérieure au club pour décharger de l'«intendance» : paperasse, formalités, etc.

— L'inventaire de l'armoire du club au F.I.A.P. a été effectué.

— Confirmation de décisions : abonnement à la revue JURIS pour le trésorier ; préparation de plusieurs séances extérieures ; activités régionales : réunions prévues en Bretagne début mai.

— Présentation du régime de T.V.A. auquel est soumis le S.C.F.

— Examen d'une demande suisse de rééquilibrage des abonnements de réciprocité.

— M. LOUIS annonce la mise en service en janvier du nouvel écran au F.I.A.P. : 3,10 x 3,60 m environ, ce qui a obligé à racheter deux poutrelles horizontales pour élargir le cadre. Il demande instamment que cet écran ne quitte pas le F.I.A.P., et suggère pour les séances extérieures l'achat d'une toile de 1,80 x 2,60 m, de tubes et de sandows.

– Réunions du vendredi : en alternance avec les séances techniques de M. MALLARD, des «rencontres du S.C.F.» seront animées par M. DUCHENE. M. DIRIAN propose que les auteurs des articles parus viennent les commenter à cette occasion.

– M. VENTOUILLAC a reçu des cadres Gépé 24 x 28 et 24 x 32 (épaisseur 3 mm).

– M. LOUIS demande à être déchargé de la livraison des cadres stéréo.

– L'achat d'un variateur et de deux lampes, pour fonctionner en alternance avec l'éclairage fluo du F.I.A.P. est décidé.

– 300 lunettes non pliantes seront mises en réserve pour les séances extérieures.

– I.S.U. : M. SOULAS propose qu'on commence à réfléchir à la tenue d'un Congrès International en France en 1985 : Chalon ? Nancy ? Besançon ?

INFORMATIONS

UN SPECTACLE QUI VAUDRA LE DÉPLACEMENT

M. COBLENCÉ nous signale que le 15 avril 1984 se tiendra à St Malo le départ de la course St-Malo-Québec, pour le 400ème anniversaire de Jacques Cartier. Il y aura de grands voiliers, excellents sujets pour la stéréoscopie : la «Belle Poule», le «Jacques Cartier», le «W. Churchill», etc. Mais attention : il y aura beaucoup de monde et il y a peu d'hôtels !

SORTIE PROMENADE DANS LE QUARTIER DU MARAIS

Reprenant la tradition des sorties promenades, nous donnons rendez-vous à nos collègues intéressés pour le dimanche 12 février à 9 heures au terre plein de la sortie du métro St Paul, pour une sortie promenade dans le quartier du Marais sous la direction de MM. SOULAS (tél. : 734.85.20) et METRON (tél. : 898.39.13).

DOCUMENTATION DIVERSE

Dans le n° 32 de «Electronique applications» : une étude signée B. PAUTAL concernant des circuits de commande de moteurs pas à pas pour projecteur de diapositives, et l'application que l'auteur en propose pour la stéréoscopie (signalé par M. HAUTDU-COEUR).

Dans le n° 401 (22 août 1983) du «Nouvel Economiste», il est fait mention de la commercialisation de la «première caméra holographique française», conçue à l'université de Strasbourg et construite par une entreprise locale. De quoi peut-il bien s'agir ? (signalé par M. MOLTER).

Le «British Journal of Photography» a publié sur trois numéros (5, 12 et 19 août 1983) une étude récapitulative sur l'holographie appliquée : art, industrie, médecine, technologie (signalé par M. MOISAN).

Le système de télévision dit «en relief» présenté récemment au Printemps, et les extraits de presse qui s'y rattachent ne méritent pas semble-t-il que les stéréoscopistes y attachent la moindre attention.

OPÉRATION JOUVENCE

A l'initiative de M. TAVLITZKI et avec l'encouragement du Bureau du S.C.F., des réunions sont organisées pour chercher à améliorer l'organisation, l'efficacité et les prestations du S.C.F. Ces réunions ont lieu chaque samedi de 15 à 18 h au domicile de M. TAVLITZKI (152 rue de Lourmel - 75015 Paris - Tél. : 558.21.73), et sont ouvertes à tous les collègues intéressés. A chaque séance, après récapitulation du courrier et des coups de téléphone reçus (toute idée et suggestion sera examinée en détail), un sujet particulier est traité, différent à chaque fois, sur un thème lié à l'organisation et présentant actuellement des difficultés d'exécution. Ces réunions ne supplantent aucunement aux prérogatives du Bureau qui, tenu au courant

des conclusions des discussions, reste seul habilité à proposer des décisions au Conseil d'Administration. Venez, venez, venez nous aider et nous écouter, et comprendre nos difficultés : le Stéréo-Club est un intéressant vieux monsieur de 80 ans (fondation : 1903 !) qui mérite bien ce bain de Jouvence !

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à l'article 9 des statuts, qui est reproduit page suivante, les membres du Stéréo-Club Français sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, qui se tiendra le jeudi 12 avril à 20 h.45 à la salle de conférences du F.I.A.P. - 30 rue Cabanis, 75014 PARIS.

Les candidatures au Conseil d'Administration doivent être envoyées au Président, Jean SOULAS, 5 avenue du Général Détrie 75007 PARIS, avant le 12 mars dernier délai.

Composition actuelle du Conseil d'Administration :

Tiers renouvelable en 1984 : MM. BIGNON, LECOUFLE, LOUIS, MALLARD, MOLTER, ROCHARD, TAVLITZKI, VENTOUILLAC.

Tiers renouvelable en 1985 : MM. BRACHEV, HUET, MOISAN, ROMAN, WALSER.

Tiers renouvelable en 1986 : MM. CARDON, DIRIAN, DUCHENE, HAUTDUCOEUR, HEBERT, LACHAMBRE, LESREL, SOULAS.

EXTRAIT DES STATUTS DU STÉRÉO CLUB FRANÇAIS

ARTICLE 9

L'ASSEMBLEE GENERALE du Stéréo Club Français comprend :

- les membres actifs ayant acquitté leur cotisation annuelle,
- les membres bienfaiteurs.

Les membres actifs et les membres bienfaiteurs ont voix délibérative.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE se réunit, chaque année, dans la période du 1er mars au 30 avril.

L'ASSEMBLEE GENERALE peut être réunie en Assemblée Générale Extraordinaire chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration. Tout membre de l'Assemblée Générale a la faculté de faire inscrire à l'ordre du jour toute question qu'il jugera utile en en avisant le Président un mois, au moins, avant la date de l'Assemblée Générale.

Les décisions de l'Assemblée Générale annuelle sont valables quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions des Assemblées Générales extraordinaires ne sont valables que si le quart des membres actifs, en règle de cotisation, est présent ou représenté. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée de nouveau, à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Le Bureau de l'Assemblée Générale ordinaire est celui du Conseil d'Administration. Dans le cas d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à la demande du quart des membres, l'Assemblée aura la faculté de choisir son bureau parmi les membres présents ayant voix délibérative.

Tout membre de l'Assemblée Générale a le droit de se faire représenter aux dites assemblées par un autre membre actif ou bienfaiteur. Le nombre des pouvoirs, qui doivent être nominatifs, est limité à deux par membre présent.

L'Assemblée Générale entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'association ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions inscrites à l'ordre du jour, fixe le taux de base de la cotisation pour l'année à venir, nomme deux commissaires aux comptes, non administrateurs, pour l'exercice en cours.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

L'Assemblée Générale pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, conformément à l'article 5.

L'élection des membres du Conseil a lieu individuellement, au scrutin secret. Les scrutins de listes bloquées ne sont pas admis. Les membres empêchés d'assister à l'Assemblée Générale ont la faculté de voter par correspondance.

Tout membre posant sa candidature au Conseil doit en faire la demande écrite au Président, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale ordinaire.

La date de l'Assemblée Générale ordinaire sera annoncée à tous les membres soixante jours au moins avant sa date. L'ordre du jour et la liste des candidats au Conseil seront envoyés dix jours, au moins, avant la date de l'Assemblée.

Dans le cas d'une Assemblée Générale extraordinaire, ces délais seront réduits de moitié.

Sauf application des dispositions de l'article 7, les agents rétribués de l'association n'ont pas accès à l'Assemblée Générale.

NOUVEAUX MEMBRES ET NOUVEAUX ABONNÉS

ARNOUX Sylvain, 7 rue de la Fromagerie, 69002 LYON
AUBOIN—VERMOREL Olivier, 2 rue Spontini, 75016 PARIS
AZRA Jean-Pierre, 57bis allée des Bosquets, 93340 LE RAINCY
BELIERES Marc, 24 rue Fontaine Henri IV, 92370 CHAVILLE
BETSCH Marie-Claude, 9 rue du Général de Gaulle, 95420 VIGNY
BRAUN Richard, 15 boulevard Leblois, 67000 STRASBOURG
BRISBART Michel, 18 avenue du Maréchal Leclerc,
59110 LA MADELEINE
CHELIUS Thierry, 33 rue St Sauveur, 77400 LAGNY SUR MARNE
CORBY Marc, 119 rue du Maréchal Leclerc, 94410 ST MAURICE
DELANNOIS, 95 Colonel Chaltin, 1180 BRUXELLES, Belgique
DEOTTI Guy, 58 rue Custine, 75018 PARIS
DERRIENNIC Louis, 24 Les Granges, LEHON, 22100 DINAN
DUBUC Paul, 3 rue de l'Abbaye, 91800 BRUNOY
DUISIT Edmond, C.A.U.P.P.A., Faculté des Sciences, 64000 PAU
EYHERABIDE Robert, 9 route du Mora, 40140 SOUSTONS
FRILET Patrick, 1 avenue Taillade, 75020 PARIS
GUILLOT Robert, 10 rue de l'Europe, Marspich, 57700 HAYANGE
HAMM Pascal, 19 rue Joubert, 75009 PARIS
HUGONIN Jean-Paul, 20 rue de Lozère, Bât. A, 91400 ORSAY
KORB Raymond, route de Villenave, PAILLET, 33550 LANGOIRAN
LALLEMENT Bruno, le Beuzit Huella, Bohars, 29243 GUILERS
LANDELLE Jean-Louis, 44 avenue Jean Moulin, 28100 DREUX
LECHLEIDER Dominique, 33 rue Philippe Auguste,
95500 GONESSE
LEMAITRE Pascal, 40 rue du Quartier Parisien,
94200 IVRY SUR SEINE
LENOIR Michel, 3 boulevard de Lesseps, 78000 VERSAILLES
MAHLE Jean-Marie, 29 rue Pierre Villard, 54000 NANCY
MOMY Marc, 22 rue Stendhal, 75020 PARIS
NAIRABEZE Daniel, 106 avenue du 18 avril, 91200 ATHIS MONS
RENAULT Michel, 84 rue des Cerisiers, 45220 CHATEAURENARD
RIBOULLEAU Jacques, 18 D boulevard de la République
92420 VAUCRESSON

ROSE Jacques, 8 quai de la Rapée, 75012 PARIS
 SENAND Daniel, rue de Kerdun, 44510 LE POULIGUEN
 TARABON Christian, 4 allée des Ecuyers, 78240 CHAMBOURCY
 TASSIN Ghislain, 3 rue Jean Ploussard, 54220 MALZEVILLE
 THOMAS Maurice, 18 rue de Montessuy, 75007 PARIS
 TOEN Lionel, 11 rue Adrien Decobecq, 95870 BEZONS
 TORDJEMAN Alain, 28 avenue Victor Hugo,
 77330 OZOIR LA FERRIERE
 TRICOCHÉ Max, 3 rue Fallet, Bât. A, Esc. C, 92400 COURBEVOIE
 VAISSAIRE Claude, 37 rue de la Procession, 75015 PARIS
 VIGY Daniel, 4 rue de l'Eglise, 92420 VAUCRESSON

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET RÉADHÉSIONS

BEHAR Marcel, Chemin du Puits, Cidex 123,
 06330 ROQUEFORT LES PINS
 BICCHI Alain, 26 rue des Ebisaires, 78370 PLAISIR
 BONNAMY Béryle, 133 allée des Arcanes, 27100 LE VAUDREUIL
 CHEVALIER Patrice, 84 avenue Victor Hugo, 93270 SEVRAN
 COBLENCE Gérard, 4 rue de Bazeilles, 75005 PARIS
 FEVRE Alain, Rés. du Parc de Capeyron, Margaux C 10,
 33700 MERIGNAC
 GILLMANN Maurice, rue du Château d'Eau, Airion,
 60600 CLERMONT
 GRUSON Daniel, 12 rue des Erables, 91000 EVRY
 LAVERGE Marcel, 15 rue Auguste Vitu, 75015 PARIS
 MILLET Jean-Claude, 10 allée du Square aux Clercs,
 95210 ST GRATIEN
 MILLIGAN Paul, 508 La Cima Circle, GALLUP,
 New Mexico 87301, U.S.A.
 ROUXEL Roland, route de St Ismier, 38330 BIVIERS

ANNONCES
(Stéréoscopie exclusivement)

● **RECHERCHE REALIST** en épave ou en mauvais état.

MALLET Marc - 26 rue du Collège - 59163 CONDÉ-sur-ESCAUT -

Tél. : (27) 40 13 57 le soir

● **ACHETE LUMISCOPE** pour diapos F 40 (à défaut d'appareil en bon état, un LUMISCOPE permettant la récupération de la seule demi-coquille inférieure conviendrait).

R. BITARD - l'Escribadey - 24230 VELINES - Tél. : (53) 58 62 60

● **RECHERCHE positifs 45 x 107** - Thème : scènes de vendanges, travaux de chai, distillerie, toutes régions. Achat ou location.

A. GASQUET - 17000 PONS - Tél. : (46) 94 01 27

● **ACHETE visionneuse stéréo 45 x 107**

J. GELE - 40 avenue Pierre Abelin - 86100 CHATELLERAULT - Tél. : (49) 21 30 27

● **ACHETE paniers** pour stéréoclasseurs toutes marques, stéréogrammes présentant de l'intérêt et tout matériel stéréo.

● **ACHETE Kodak Retina 24 x 36** pour adaptation d'une attache stéréoscopique.

P. BAYLE - 60410 VILLENEUVE sur VERBERIE - Tél. : (4) 454 74 30 heures repas.

● **ACHETE visionneuse stéréo 24 x 23** pour vues montées en caches 41 x 101 de marque Revere ou Realist

André GOUBET - 49 rue Johnson - 78600 MAISONS LAFFITTE - Tél. : (3) 912 15 10

● **VENDS** : une cellule Lunasix 3 avec micro + télé + labor : 800 F. au lieu de 1 550 F. Deux doubleurs pour objectifs à vis diamètre 42 mm : 100 et 140 F. Une visionneuse stéréo 5 x 5 Gitzo : 50 F. Douze cadres de développement en acier inox 6 x 13 : 3 F pièce. Une développeuse neuve système Ektaflex pour diapo directe en un seul bain avec papier 18 x 24 et 13 x 18 : 1 000 F. au lieu de 1 400 F.

J. SAPANEL - 8 square des Aubades - Grandes Terres - 78160 MARLY LE ROI

Tél. : 958 79 46 le soir.

Il est rappelé que les textes des annonces doivent être envoyés à :

Pierre BAYLE - 60410 VILLENEUVE SUR VERBERIE.

CALENDRIER DE JANVIER 1984

JEUDI 12 JANVIER 1984 A 20h.45

Séance mensuelle de projection, salle de conférence (au sous-sol à gauche) du F.I.A.P. - 30 rue Cabanis - 75014 PARIS

Métro : Glacière.

Les participants sont invités à venir avec leurs lunettes polarisantes personnelles. Ceux qui n'en ont pas pourront s'en procurer à l'entrée de la salle, au prix de 4 F.

Une participation aux frais de 5 F. est également demandée aux participants.

AU PROGRAMME :

Iles Grecques : Rhodes, Santorin, Cyclades, par M. METRON

Les inondations de Paris en 1910, présentées par M. SOULAS.

Les collègues désireux de présenter quelques vues en double 5 x 5 peuvent se présenter auprès du projectionniste avant le début de la séance.

DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS AU F.I.A.P.

Séances mensuelles, le 2ème jeudi de chaque mois à 20 h.45 : 9 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin.

Séances techniques, le 1er vendredi de chaque mois à 20 h.45 : 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin (animateur : M. MALLARD).

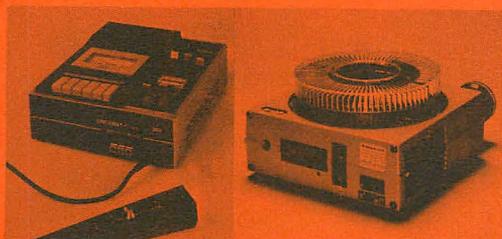
Permanence technique du club : le 3ème vendredi de chaque mois à 20 h. 45 sauf avril : 20 janvier, 17 février, 16 mars, 18 mai, 15 juin (animateur : M. DUCHENE).

Réalisé en offset :
Maison DENIS
63 rue de Provence
75009 Paris
Tél. : (1) 874.82.06

Le Gérant
Jean SOULAS

SIMDA

PROJECTEURS ET
SYNCHRONISATEURS
FONDU-ENCHAINE.

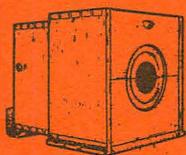


Documentation sur demande

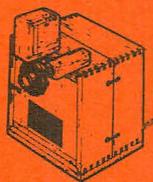
Tél. 200.67.01

18 rue Goubet 75940 PARIS CEDEX 19

«Emplacement publicitaire libre»



Club Niepce Lumière



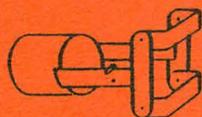
ASSOCIATION CULTURELLE POUR LA RECHERCHE ET LA PRESERVATION D'APPAREILS,
D'IMAGES ET DE DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES ET CINEMATOGRAPHIQUES.

Renseignements et Adhésion

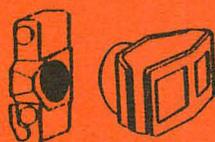
Pierre BRIS 35 rue de la MARE A L'ANE 93100 Montreuil FRANCE Tél. 287 13 41

PROJECTION 3-D syst. GIAUQUE

avec un seul projecteur
et un objectif 3-D
très lumineux.
(R 42 ou K 52)
écran de 1 à 1,4 m
de large

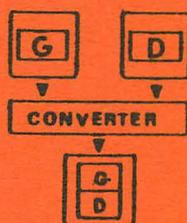


diapositive 24x36 composée de
deux images l'une au-dessus
de l'autre, effet de fenêtre
sans perte de film.



diapositive obtenue
directement par un
objectif 3-D (E65)
fixé sur un boîtier reflex
de marque connue.

F 312



diapositive obtenue
par reproduction de
deux vues séparées à
l'aide du "Converter"
simple et précis.
(micro et macro)



VISION 3-D
théorie et pratique
stéréoscopique. 96 pages
A5, plus de 120 dessins.

anglais et allemand en préparation.

GIAUQUE 3-D
box 136. Petit Lancy
CH - 1213 GENEVE

LA BONNE ADRESSE POUR L'IMPRESSION



IMPRESSION ũne ou plusieurs couleurs

- Têtes de lettres et enveloppes
- Circulaires
- Tarifs
- Catalogues
- Factures et Bons de commande sur autocopiant
- Cartes de visite, etc . . .

LIVRAISON A DOMICILE

MAISON DENIS

63 RUE DE PROVENCE - 75009 PARIS



874 82 06